

Bienvenue à l'école Maternelle !



Livret d'accueil

Ecole maternelle Marcel Pagnol - 6, rue Marcel Pagnol - 42340 VEAUCHE
04/77/54/63/89
ce.04215771@ac-lyon.fr

Les spécificités de l'école maternelle



- Accueil des enfants et des parents
- Aménagement du temps et des espaces
- Prise en compte des besoins de l'enfant (sommeil, propreté, doudou...)
- Mise en confiance des enfants



- Comprendre la fonction de l'école
- Se construire comme personne singulière au sein d'un groupe



- En jouant
- En réfléchissant et en résolvant des problèmes
- En s'exerçant
- En se remémorant et en mémorisant

LE PERSONNEL DE L'ECOLE MATERNELLE MARCEL PAGNOL

Les maîtresses :



Mélanie BASSON
La directrice



Nadine ARNAUD MORITEL



Anne DUBOST



Evelyne PRZYBYL CHARLES

Dans chaque classe, une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) est également présente.

LES LOCAUX DE L'ECOLE MATERNELLE MARCEL PAGNOL

La cantine :



Une classe :



La cour :



La bibliothèque :



Les toilettes :



La salle de motricité :



Pour une première rentrée réussie, plusieurs moments :

- A PARTIR DE JANVIER : l'inscription et la visite de l'école avec la directrice
- DEBUT JUIN : une réunion d'informations avec les maitresses de Petite Section
- EN JUIN : des temps de découverte dans les classes de Petite Section
- EN SEPTEMBRE : une rentrée aménagée en fonction de vos disponibilités

Une première rentrée qui peut également avoir lieu dès 2 ans :

- Notre école accueille quelques enfants de 2 ans dans une classe de TPS (Toute Petite Section).
- Cette section est également encadrée par une maîtresse et une ATSEM.
- Les TPS sont dans une classe qui accueille des PS (Petite Section).
- La demande pour intégrer cette classe se fait en mairie. Il faut nécessairement que l'enfant ait 2 ans à la rentrée de septembre. Les enfants nés après le 1^{er} septembre ne pourront donc pas être accueillis.

Services municipaux et partenaires :

Le PEJ (Pôle Enfance Jeunesse) - 04 77 06 07 11- enfance.jeunesse@veauche.fr

La mairie de Veauche a créé un service en ligne afin d'inscrire et de réserver les jours de présence de vos enfants pour l'ensemble des activités proposées :

- *Restauration scolaire* : les enfants peuvent déjeuner à la cantine, l'inscription peut se faire jusqu'à la veille (minuit). Pendant tout le temps de cantine, les enfants sont sous la responsabilité du personnel communal (ATSEM et animateurs).
- *L'accueil périscolaire* : accueil **à partir de 7h20 le matin** (sans inscription) **et jusqu'à 18h30 le soir** (inscription obligatoire jusqu'à 15h30 le jour même).
- *Transport scolaire* : une navette est mise en place, pour plus d'informations, contacter le PEJ.

Du fait de la crise sanitaire, de nombreux évènements n'ont pas pu avoir lieu cette année. En temps normal, voici quelques moments forts qui rythment l'année scolaire :

- Les sorties à la bibliothèque municipale
- Les goûters d'anniversaire chaque mois
- Les fêtes (fin d'année, Carnaval, fin d'année scolaire)
- Les spectacles (marionnettes...)
- Les rencontres sportives (trois par an dans le cadre de l'USEP)
- La chorale avec deux représentations dans l'année dont une à l'Escale
- Les sorties pédagogiques (visite à la ferme, l'Ecopôle, château de Bouthéon...)
- Les sorties culturelles (cinéma : 2 ou 3 séances ; la Rotonde...)
- L'activité natation en Grande Section



L'école possède également un site internet que vous pouvez retrouver à l'adresse suivante :

<https://mat-pagnol-veauche.blog.ac-lyon.fr/wordpress/>

Si vous avez des questions ou souhaitez visiter l'école, vous pouvez contacter la directrice au 04-77-54-63-89 ou par mail à l'adresse ce.04215771@ac-lyon.fr.

Au plaisir de vous rencontrer !